

Inauguration de l'Unité intersectorielle Ker Huel

Le Vendredi 5 Mars 2010

Par délibération du 14 octobre 2005, le Conseil d'Administration du Centre Hospitalier des Pays de Morlaix a confirmé la décision initiale de restructuration et d'extension d'un bâtiment existant (accueillant jusqu'en octobre 2007 le service de gériatrie Les Hêtres) afin d'y accueillir une unité sanitaire spécialisée intersectorielle de Psychiatrie (service Ker Huel).

Le service Ker Huel occupait jusqu'à présent un bâtiment du 19^{ème} siècle situé dans la partie basse de l'établissement ; bâtiment qui ne se révélait plus adapté à la prise en charge des personnes accueillies.

La nouvelle localisation du service devait répondre à un double objectif :

- la proximité avec les services de l'hôpital Général et des plateaux techniques ainsi que des services de psychiatrie de référence.

- La proximité avec le centre-ville, facilitant ainsi les contacts avec l'extérieur, dans un objectif d'intégration sociale des patients.

Afin de répondre à ces objectifs et au regard de la réserve foncière existante, il a donc été décidé de restructurer et d'agrandir un bâtiment existant, construit en 1967, organisé sur deux niveaux linéaires.

Le Programme Technique Détaillé de l'opération a été réalisé avec le concours d'un architecte programmiste (Cabinet P. MOLLARD) à compter d'octobre 2005, en concertation avec un groupe projet constitué de représentants de l'équipe médicale et soignante, de la direction et des services techniques de l'hôpital.

Le jury de concours a retenu, le 18 Avril 2006, le Cabinet d'architectures FRANCES de Quimper en qualité de maître d'œuvre du projet.

Le Projet de service :

L'unité intersectorielle Ker Huel comporte 20 lits et 4 places d'accueil de jour. Ce service accueille des patients souffrant de schizophrénie, de psychose chronique ou autistique pour lesquels les suivis habituels de secteurs se sont montrés inopérants.

Les patients bénéficient d'une hospitalisation prolongée fondée sur un projet de soins individuel en vue d'une réorientation ultérieure.

Le service offre une prise en soin personnalisée médico-psycho-sociale, avec pour objectif :

- d'accompagner la personne dans son projet de vie
- de guider la personne vers une démarche de résocialisation

Le fonctionnement de l'unité sera le suivant :

- 18 lits destinés aux patients issus des secteurs de psychiatrie qui relèvent de la compétence de l'hôpital de Morlaix.
- 2 lits à la disposition des patients suivis par le Centre Hospitalier et/ou résidant dans des structures médico-sociales ayant passé convention pour des séjours temporaires.

Le personnel :

- un médecin praticien hospitalier psychiatre, responsable médical de la structure et médecin chef de service du secteur de psychiatrie 29G05 : Dr Hemery
- un médecin praticien hospitalier généraliste : Dr Le Verge
- un cadre de santé : Mme Richardot
- 14,7 Equivalent temps plein d'infirmiers
- 3,6 Equivalent temps plein d'agents des services hospitaliers
- Intervention de psychologues et d'assistantes sociales

Le programme architectural :

L'unité comprend :

- le bâtiment existant restructuré d'une surface de 1300 m²
- une extension neuve de 350 m².

Les objectifs du projet de soins ont été déclinés dans le programme architectural. L'unité se répartit en plusieurs pôles :

▣ L'espace Accueil/bureaux, qui regroupe les bureaux des médecins, du cadre, de l'équipe soignante, ainsi qu'un espace d'accueil des familles.

▣ Les locaux vie commune et activités : parmi lesquels, un salon/salle à manger avec un accès direct de plain-pied sur une terrasse, deux salles d'activité et une cuisine thérapeutique.

▣ L'espace hébergement, qui regroupe les 20 chambres individuelles ainsi que la salle de repos des patients pris en charge en hospitalisation de jour.

▣ L'espace soins, qui comprend une salle de soins et une chambre d'apaisement.

A ces pôles, se rajoutent les pôles logistiques et les locaux du personnel non accessibles au public.



Quelques chiffres et dates clés de l'opération :

- Démarrage de la programmation : octobre 2005
- Permis de construire délivré le 20 février 2007 par la ville de Morlaix
- Début du chantier de restructuration/extension : avril 2008
- Fin des travaux : février 2010
- Coût total de l'opération de travaux : 3,2 millions TTC
- Modalités de financement : autofinancement
- acquisition de mobilier : 65 800€

Les réussites du programme architectural :

- Une partie ancienne de 1300 m², organisée sur 2 niveaux, dont les gros murs et l'enveloppe du bâti ont été conservés
- Une extension neuve de 350 m² en partie haute, qui apporte beaucoup de lumière et casse la linéarité de l'ancien bâtiment
- 20 chambres individuelles, bénéficiant d'un éclairage naturel important
- Choix de l'architecte de réaliser des grandes ouvertures vitrées en partie centrale afin d'élargir le champ visuel
- Bâtiment bénéficiant d'une vue dégagée sur la ville
- Mise en place de matériaux actuels afin d'atteindre un niveau intéressant de confort thermique
- Prise en compte des nouvelles normes d'accessibilité pour les établissements recevant du public :
 - ⌘ Une majorité des chambres est accessible aux personnes handicapées
 - ⌘ Accessibilité de plain pied depuis l'extérieur pour les deux niveaux du bâtiment.